

12.09.2018 - 11:52 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Négociations sur la CN: Les entrepreneurs cherchent des solutions - les syndicats menacent de lancer des actions

Zurich (ots) -

Les solutions techniques pour assainir la retraite anticipée dans la construction (FAR) sont maintenant à portée de main. Le sauvetage du système de retraite anticipée à 60 ans n'est pas encore garanti. En effet, les syndicats continuent à bloquer les solutions en campant sur des points de vue idéologiques. Par conséquent, ils ne sont pas disposés à faire un pas important vers les entrepreneurs pour la réglementation du temps de travail. Maintenant, c'est aux syndicats de faire un pas dans leur direction. Au lieu de chercher des solutions en commun, ils se mettent à polémiquer en divulguant sciemment des déclarations erronées et menacent d'organiser des actions de rue en octobre. C'est avec perplexité que les entrepreneurs prennent acte de ces annonces et invitent les syndicats à rester à la table des négociations.

Pour garantir à l'avenir également le plus grand nombre possible d'emplois fixes dans le secteur principal de la construction, il faut de manière accrue pouvoir travailler lorsqu'il y a vraiment du travail. Les délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs ont confié un mandat clair à la délégation de négociations. Il est nécessaire d'apporter des améliorations substantielles à la réglementation du temps de travail dans la CN. Ces améliorations sont d'ailleurs aussi dans l'intérêt des travailleurs. Car sans des simplifications et des possibilités pour flexibiliser le temps de travail, les entreprises n'auront souvent pas d'autre choix que de faire appel de manière accrue à des travailleurs temporaires ou à des sous-traitants en cas de fluctuations du volume de mandats. Les entrepreneurs exigent une flexibilisation dans l'aménagement des heures de travail à l'année. Le personnel sur les chantiers ne devra pas travailler davantage sur l'année que ce n'est le cas aujourd'hui. Et les syndicats le savent pertinemment. Mais cela ne les empêche pas de divulguer publiquement de fausses allégations selon lesquelles 300 heures gratuites sont prétendument exigées. Une telle déclaration est tout à fait erronée et relève d'une attitude irresponsable.

Lors de la 16e ronde de négociations qui s'est tenue le 11 septembre 2018, les entrepreneurs ont souligné qu'ils étaient disposés à trouver des solutions. Selon la Société Suisse des Entrepreneurs, la procédure des syndicats est peu prometteuse, car ils présentent à chaque fois de nouveaux points au cours des négociations. Dans ce cadre et en dépit de la paix du travail prescrite dans la CN en vigueur, les syndicats menacent de lancer des actions perturbatrices, comme cela a été récemment le cas à Genève. Celui qui agit de la sorte, ne veut pas du tout de solutions. Les syndicats doivent bien plus prouver qu'ils veulent, eux aussi, conclure une nouvelle CN et assainir le système de retraite anticipée. La SSE invite donc les syndicats à utiliser leurs forces non pas pour lancer des actions de rues et sur les chantiers, mais pour le travail à la table des négociations.

Les entrepreneurs ont fait beaucoup de concessions aux syndicats en leur soumettant une offre globale. Ils veulent des solutions. Maintenant, c'est aux syndicats de faire un pas dans leur direction.

Contact:

Bernhard Salzmann
vice-directeur de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: mengel@baumeister.ch